

Marie Moret à Ch. Jouanin, 17 octobre 1888

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)

Collation3 p. (288r, 289r, 290r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Ch. Jouanin, 17 octobre 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 06/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52856>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [17 octobre 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Jouanin, Ch.](#)

Lieu de destination 56, rue de Turbigo, Paris

Description

RésuméReçoit de nouveau le camée mais trouve qu'il n'est pas encore fini et le renvoie. Reprend les indications de sa lettre précédente. Attend un camée parfait.
NotesRetranscription dans la lettre d'une partie de la lettre précédente : Marie Moret à Ch. Jouanin, 10 octobre 1888.
SupportEn haut de la lettre est mentionné "Marie".

Mots-clés

Estampe

Personnes citées[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Marie

Guiset Familière 17 octobre
1888

Monsieur Jouanin,

Je reçois votre lettre d'hier et le
camée. Je vous retourne celui-ci
par ce même courrier, valeur cinq
cents francs.

D'après ce que je vous écrivais le
10 courant, je crois que nous alliez
me le renvoyer absolument fini et
prêt à monter. Il n'en est rien.

Vous avez simplement retouché le
nez et un peu la bouche à laquelle
néanmoins vous avez laissé une
expression un peu mauvaise et désagréable
qu'il faudrait pourtant arriver à
corriger.

Sauf cela, les indications géné-
rales sont acceptables, mais il
vous reste, conformément à nos
conventions, à donner à ce camée
un fini parfait.

Relisez ma lettre du 6 août der-
nier et vous y lirez spécialement
cela :

a Lufin, Monsieur, je désire un travail
 très, très saigné, absolument fini.
 Donnant en outre une reproduction
 exacte du portrait de M. Godin que je
 porte en broche sur le camée ; et il
 est compris que je vous devrai pour
 le camée sans monture la somme
 de cinq cents francs."

Et le 10 courant, je vous écrivais :
 " Je reste à donner à ce camée le
 fini sans lequel il ne remplirait pas
 les conditions convenues . . . Tâchez de
 donc en même temps que vous opé-
 rerez les retouches indiquées, et ren-
 voyer-le moi avant de le monter, opin
 que je voie si, décidément, il n'y a plus
 rien à dire."

Je suis donc étonnée que vous me
 le renvoyiez non encore achèvé et à
 l'état d'ébauche.

Il y a sur la joue (je l'ai marquée
 par un coup de crayon) une éminence
 dont les contours sont absolument bâsim
 à cette adoucissement. Rien de pareil n'est ni
 sur le médaillon platte qui nous serv
 de modèle, ni sur l'original.

Nous nous étés engagé à me
 donner un camée plus fini que celui
 de M. Godin que je porte en broche ;

celui que vous m'envoyer est loin d'être arriver, dans son état actuel, au fini d'exécution ni à l'expression de vie de celui de mon mari.

Voyez donc à transformer cette ébauche qui mantrait complet; à faire que les cheveux, les sourcils, les yeux, les oreilles, la bouche, soit le portrait enfin fait finement travaillé, comme il est convenu entre nous. J'attends de vous le meilleur de vos travaux, puisque c'est à cette condition que j'ai consenti le prix de 100 francs pour le camée en question.

Donnez donc au travail la perfection demandée et envoyez-moi, encore une fois le camée avant de le monter; mais, cette fois, ne me l'adressez qu'absolument fini et très très saigné, selon vos expressions et avec la reproduction exacte du portrait de mon mari, conformément à nos engagements.

Veuillez, Monsieur, m'accuser réception de la présente et du camée et agréez, je vous prie, mes civilités parfaites

Marie Gaden